

La politique de marché pour la sécurité et la solidité de toute la tendance économique

<"xml encoding="UTF-8?>

La politique de marché pour la sécurité et la solidité de toute la tendance économique Le Prophète de l'Islam (Qlpssl) a changé le visage de Médine après son E'migration en ce lieu.

Ce changement n'a pas eu lieu soudainement, mais il était dû à une direction efficace, une organisation et une réalisation politique. Evidemment, la reconnaissance de la gestion et de

l'organisation lancées par le Prophète (Qlpssl) exige une conscience des diverses circonstances et conditions de Médine avant l'E'migration du Prophète (Hijrah), à laquelle nous ferons brièvement référence ci-dessous :

Yathrib avant l'émigration du Saint Prophète (Hijrah)

La ville de Yathrib (l'ancien nom de Médine) a inclus une variété d'Arabes et de tribus non arabes (qui s'est déplacé en partie au sud de l'Arabie), embrassant déjà différentes fois (idolâtrie, Christianisme et Judaïsme). Chaque tribu vivait dans un district restreint, près de ses champs et plantations, construisant des tours autour de leur résidence pour des surveillances et guets. Donc Yathrib contenait un ensemble de tribus vivant séparément. Cependant, ils étaient sous forme de complexes résidentiels, l'un à côté de l'autre. Le fait que les tribus et les familles étaient éparpillées autour des terres agricoles, prouve que la majorité d'entre eux étaient des fermiers. De plus, il est dit qu'il n'y avait aucun signe de surpassement en nombre d'esclaves dans Médine.([i]) La limitation d'une terre suffisante pour cultiver indique que ces typiques fermiers avaient petites superficies de terre pour eux et les membres de leur famille, pour travailler dessus.

Au fond, les propriétaires de grandes superficies de terre sont très peu nombreux.([ii])

Note: La petite Orge est connue comme produit alimentaire de Yathrib, mais le blé a été importé du territoire de Sham (aujourd'hui la Syrie) et l'agronomie animale n'était pas répandue. Désormais, les ressources d'eau avaient été limitées parce que le blé, comparé à l'orge, exige plus d'eau. Par conséquent, les produits de l'agronomie agricoles et animaux ont été limités dans Yathrib et, sous ce jour, Médine était loin des itinéraires commerciaux de péninsule Arabe([iii]). Aussi, naturellement, le commerce n'était pas prospère là et les marchés étaient également limités.

De l'autre côté, les affaires telles que le fer, l'or, la production des outils agricoles etc... étaient principalement entre les mains des Juifs, surtout dans la tribu de Bani Qaynuqa'. Ils ont dit n'avoir aucune ferme, depuis ils étaient tous artisans et orfèvres([iv]). Seul le marché saisonnier de Médine a été établi dans leur région([v]). Par conséquent, concernant la limitation de la liquidité dans Médine([vi]) et l'engagement de Bani Qaynuqa' dans le commerce et l'industrie, surtout le commerce de l'or qui nécessite des métaux précieux et des cailloux, il est clair que la liquidité et l'argent se sont accumulés dans leurs mains. Donc, ils ont obtenu le marché monétaire, ainsi certains voient la possibilité qu'ils soient aussi engagés dans l'échange d'argent et la pratique de l'usure([vii]). En conséquence, les facteurs économiques en rapport avec l'industrie et la propriété étaient principalement dans les mains des Juifs. Concernant les limitations de production et de vente, le rôle des Juifs a tendance à être plus significative, et il est assez clair, dans ces circonstances, que les Juifs ont demandé une supériorité distinctive et un prestige pour eux.

Médine au commencement de l'hégire

L'émigration du Saint Prophète (Qlpssl) à Médine et l'appel aux autres à la nouvelle foi, à savoir l'Islam, a aboutit à une lutte avec les Juifs. De l'autre côté, l'E'migration des Musulmans de la Mecque à Médine a ajouté du feu aux flammes, surtout lorsque les migrants avaient abandonné totalement leurs maisons et affaires et se sont abrités là sans aucune commodité.

Les problèmes affrontés par le Saint Prophète

1. La limitation d'installations de production de l'agronomie agricole et animale résultant de la pénurie de la production de l'agronomie agricole et animale et de l'ajustement du marché agricole.
2. La restriction du commerce et le rôle actif des Juifs.
3. Le marché monétaire limité aux Juifs.
4. Le monopole du travail et du marché de l'industrie aux Juifs.
5. L'augmentation de la population due à l'E'migration de la Mecque à Médine et la hausse des demandes et des prix.

Les migrants, par besoin urgent de logement, d'emploi et de revenu adéquat ont aggravé le problème pour le Prophète (Qlpssl), car ils étaient tous des adultes ayant abandonné leurs maisons et propriétés, et certains avaient émigré à Médine avec leurs familles. De plus, c'était les dépenses des guerres qui depuis le début de l'hégire ont exercé beaucoup de pression sur l'économie de Médine([viii]).

En tenant compte de la confrontation et la lutte menée par les Juifs contre les Musulmans, la pénurie des installations, la pression des dépenses courantes, et les dépenses de guerre, il est évident que cette situation augmente la sensibilité du marché et de sa fonction, apportant des mesures comme le contrôle et la réglementation des relations économiques.

Les mesures du Prophète

Le Saint Prophète (Qlpssl) a pris certaines mesures dans trois principales directions :

1. Le décret des lois.

2. faire de la politique.

3. surveillance de la performance du marché ou de sa fonction.

1. Le décret des lois

Le décret des lois peut être inspecté sur trois dimensions :

A - Prévenir et interdire quelques activités économiques,

B - imposer une proscription sur les certaines transactions et

C - mettre des conditions spéciales pour chaque transaction.

A - Prévenir et interdire les activités économiques

Un des cas où le Prophète (Qlpssl) s'est heurté sérieusement et a dû y faire face, c'était la collecte. Il affirme dans un hadith : « Véritablement, les serviteurs de Dieu seraient des voleurs plutôt que des gardiens de la nourriture des gens quand ils rencontrent leur Seigneur »([ix]). Dans d'autres occasions, il les compare aux assassins([x]), les considérant comme les deniers

du Coran([xi]), les maudits([xii]), et privés de la pitié du Seigneur des mondes([xiii]). Dessiner le visage laid et odieux des amasseurs, le Saint Prophète (Qlpssl) a ordonné que les marchandises amassées soient apportées aux marchés où ils pourraient être exposées au Public([xiv]). Cette mesure a donné l'effet que l'amasseur des articles de nourritures publics et de marchandises nécessaires lâchent aussi bien la totalité amassée que les articles vendus.

Donc, deux objectifs de base ont été accomplis :

1. Une mauvaise pratique a été abandonnée par les gens.
2. Plus de crédit a été attaché au gouvernement, comme le Commandant des Fidèles, l'Imam Ali (Qlpssl), dans sa déclaration au gouvernement, s'adressant à son gouverneur Malik al-Ashtar, exprime: "On sait que la plupart des hommes d'affaires sont impliqués dans la collecte, trompés et brimés dans leurs transactions. Ce fait, certainement, cause la perte des gens et la honte aux gouverneurs([xv]).

Par conséquent, se heurter aux accumulateurs aboutira sérieusement à la dispersion de l'équité et augmentera le crédit du gouvernement. Cette méthode a été adoptée plus tard par les califes. Aussi durant la vie du troisième calife, connu comme la période de la domination du capital et de détenteurs d'or, de Malik b. Anas, un des quatre Imams Sunnites renommés, on a rapporté qu'il avait dit: « Othman a empêché la collecte »([xvi]). Même vingt-cinq ans après le décès du Prophète (Qlpssl) qui a été témoin d'un changement dans le goût et le choix des Musulmans et d'événements de déviations graves dans le comportement social, la collecte avait été si odieux et honteux que le Commandant des croyants, l'Imam Ali (Qlpssl), mit feu sur l'ensemble des articles amassés devant les yeux du public.([xvii])

B- Transactions prohibées

Le Prophète de l'Islam (Qlpssl) a imposé une proscription sur quelques transactions dont le plus important était l'usure. Le moment de la révélation des versets sur l'usure et les occasions de leur révélation sont une contemplation de valeur. La situation économique de la Mecque a été le bond commercial, et les hommes d'affaires ont eu besoin d'un plus ample capital. Donc, ils empruntaient le montant nécessaire de capital et après avoir continué une transaction ils remboursaient le gros montant avec l'intérêt de l'argent et le reste était le profit commercial. D'autre part, les premiers Musulmans étaient esclaves et la majorité d'entre eux appartenaient au groupe des bas salaires d'une société ayant eu besoin de capital fondamental. La première

voie convenable était apparemment l'usure, et les plus riches Musulmans l'ont trouvé étant la : meilleure voie pour augmenter leur capital. Cependant le Coran dit

« وَمَا أَتَيْتُمْ مِّنْ رِبًا لِّيَرْبُوا فِي أَمْوَالِ النَّاسِ فَلَا يَرْبُوا عَنْدَ اللَّهِ »^{xviii]]])}

« Tout ce que vous donnerez à usure pour augmenter vos biens au dépens des biens d'autrui ne les accroît pas auprès d'Allah. » .

Ainsi l'idée que l'usure peut augmenter la propriété est rejetée.

Cependant après l'hégire, les E'migrants étaient nécessiteux car l'argent et le marché foncier étaient dans les mains des Juifs. Bien plus, les gens de la Mecque étaient commerçants et pratiquait l'usure pour vivre. Certains ont dirigé de telle transaction dans Médine, et pratiquaient apparemment l'usure dans leur commerce avec les Juifs. Donc, le Coran blâme : les Juifs et leur fit des remarques

« وَأَخْذُهُمُ الْرِبَا وَقَدْ نَهَا عَنْهُ وَأَكْلَهُمْ أَمْوَالَ النَّاسِ بِالْبَاطِلِ »^{xix]]])}

« Et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires -qui leur étaient pourtant interdits- et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens... »

Donc, l'intérêt de l'argent leur a été interdit, mais ils n'en ont pris aucun cas. Le Coran aussi, par : cette considération, déclare

« فَبَظْلَمُ مَنِ الَّذِينَ هَادُوا حَرَّمْنَا عَلَيْهِمْ طَيِّبَاتٍ أَحْلَلتُ لَهُمْ وَبَصَدَّهُمْ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ كَثِيرًا »^{xx]]])}

« C'est à cause des iniquités des Juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites, et aussi à cause de ce qu'ils obstruent le sentier d'Allah, (à eux-mêmes et) à beaucoup de monde. » Par ces circonstances que Médine a affronté, le manque de capital et d'argent exigé pour les affaires a demandé l'augmentation du capital. Ce qui fit la question de plus en plus critique c'était le monopole des Juifs sur l'argent et marché foncier. Sur ce, le Coran a imposé une interdiction sur la pratique des Musulmans sur l'usure et : a déclaré

« يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَأْكِلُوا الرِّبَا أَضْعَافًا مَضْعُفَةً وَ اتَّقُوا اللَّهَ لَعْلَكُمْ تَفْلِحُونَ»([xxi])

« ô croyants, ne pratiquez pas l'usure en multipliant démesurément votre capital. Et craignez Allah afin que vous réussissiez! »

Plus tard, les Juifs de Bani Qaynuqa, Bani Qurayzah et Bani al-nadir ont été conduits plus loin. Peu à peu, l'Islam a prédominé, et Médine a tourné en une ville de renommée. Toutes sortes de marchandises sont parvenues à cette ville d'endroits éloignés, et évidemment, a gagné de l'importance pour les jours avenir. Les prédictions ont été faites que le commerce deviendrait plus prospère, et la demande de capital serait en augmentation. Par cette situation, le retour à l'activité antérieure (pratique de l'usure) n'était pas uniquement quelque chose d'attendu, mais aussi très probable. C'est pourquoi vous pourriez voir quelques Musulmans qui le pratiquent. Donc le Coran se heurte à cette habitude indésirable et condamne sérieusement sa pratique parmi les Musulmans, leur empêchant l'usure et invalidant toutes les transactions qui impliquent de l'argent dû auparavant à travers l'usure.

Avant de s'occuper de certains textes du Coran, il est nécessaire de prendre note d'un rapport historique: Après la conquête de Ta'if et la conversion de Thaqif à l'Islam dans les années passées du Hijrah, Souddi et Akrimah rapportent que Abbas b. Abd al-muttalib (l'oncle du Prophète) et Khalid b. al-Walid, qui étaient des partenaires, ont continué des transactions usurières avec un groupe d'hommes du Thaqif. Après que Thaqif ait embrassé l'Islam, ils ont demandé l'argent qui leur était dû précédemment. Alors, le verset suivant fut révéler

« يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَ ذَرُوا مَا بَقِيَ مِنَ الرِّبَا إِنْ كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ»([xxii])

« ô les croyants! Craignez Allah; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyant. »

Sur ce fait, les intérêts usuriers antérieurs ont été invalidés officiellement. Le Prophète (Qlpssl) dit: « Quelque soit l'intérêt laissé aux jours de l'Ignorance est invalidé, et la première transaction usurière que j'invalidé est celui d'Abbas b. Abd' al-Muttalib. »([xxiii])

Les commentateurs du Coran considèrent ce verset et ceux qui le précède et le suivent comme étant les derniers versets sur la question de l'usure. Le texte du verset est comme suit

«والذين يأكلون الربوا لا يقumen إلّا ...» (xxiv)])])

« Ceux qui mangent (pratiquent) de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé. »

C'est pourquoi ils disent, « faire du trafic est semblable à l'usure ». Dieu a autorisé le trafic, et défendu l'usure. Celui qui reçoit un avertissement de son Seigneur et l'émet, il recevra ses gains passés, et son affaire sera remis à Dieu ; Mais ceux qui reviennent sur cela seront les habitants du Feu, y demeurant à jamais. Dieu cache l'usure, mais les offres qui sont en route libre Il les augmente avec intérêt. Dieu n'aime pas tout ingrat coupable. Ceux qui croient et font actions de droiture, et exécute la prière, et paie l'aumône, leur salaire les attend avec leur Seigneur, et ils n'auront aucune crainte, ils ne seront jamais affligé. « ô croyants, craignez Allah; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants si et vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messager. Et vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne lèserez personne, et vous ne serez point lésés. » Comme il est compris à travers les contenus des versets, ils ont été révélés après la sinistre usure. Néanmoins, quelques Musulmans ont été impliqués en cela et donc blâmés. Ce blâme est connu à travers les versets tels que: « Ceux qui dévorent l'usure n'augmenteront pas encore sauf s'ils s'augmentent se prosternant au contact de Satan; c'est parce qu'ils disent, « Trafiquer est semblable à l'usure ». Dieu a autorisé le trafic par contre défend l'usure. »

Il est clair que la proscription avait été imposée précédemment et c'est pourquoi ceux qui ont considéré l'usure légal ont répondu à l'ordre direct de Dieu.([xxv]) Le Coran se heurte sérieusement aux usuriers et les déclare comme une guerre contre Dieu et le Prophète (Qlpssl). Il est remarqué que la pratique de l'usure fait du mal au sens de la fraternité, parce que quand le remboursement est dû, le créancier poursuit son argent. Ainsi, si le débiteur demande l'ajournement du remboursement, l'usurier attend aussi que l'intérêt augmente. Ce ce défaut de paiement augmente le montant à rembourser. La conséquence est une sensation incommode pour les deux partis.

En outre, l'usure change la société en un type du cercle fermé qui provoque la colère de la classe inférieure envers la haute société. Qu'est-ce que les de Musulmans Médine auraient dû faire? Ou bien ils avaient eu recours à l'usure en terminant par lutter l'un contre l'autre, ou bien ils se contentaient et se montraient compatissants, fraternels, et se sacrifiant pour les autres

aussi bien en faisant la guerre Sainte contre les ennemis et incroyants. C'est ici que nous voyons le Coran suggérer la donation charitable contre l'usure. Il introduit l'usure comme un facteur destructeur mais la donation charitable comme toujours croissant et prospère

« يَمْحُقُ اللَّهُ الرِّبَا وَ يَرِبِي الصَّدَقَاتِ وَ اللَّهُ لَا يِحْبِبُ كُلَّ كَفَّارٍ أُثَمِّينَ »([xxvi])

« Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur. »

C – Les Conditions des Transactions

Les conditions que le Prophète (Qlpssl) entreprend pour les transactions sont en ligne avec les règlements du marché, et les aides fournissent équité et sécurité économique à l'avantage du vendeur et de l'acheteur. Le Saint Prophète (Qlpssl) a défendu l'al-gharar (les transactions basées sur le risque), al-ghabn (la transaction basée sur la fraude), ghishsh et tadlis (les transactions basées sur la supercherie) et les transactions du mujzafa (estimation du nombre ou poids des marchandises) et tient à observer le poids précis, l'échelle... etc. Il recommande au client de bien examiner les marchandises, et d'acheter avec soin.

Il appelle aussi le vendeur à présenter les marchandises telles qu'elles sont réellement sans exposer les bons articles au client et lui cacher les mauvais. L'Imam al-Baqir (Qlpssl) dit : Une fois le Prophète (Qlpssl) est passé à côté d'un vendeur de blé et lui a dit « j'ai trouvé vos grains de blé très beaux ». Alors il s'est renseigné sur le prix. A ce moment même un verset divin a été révélé et adressé au Prophète (Qlpssl) de plonger sa main et en sortir des grains de blé. Alors, il dit au vendeur : « Vraiment, vous êtes considéré comme un traître pour les Musulmans. » La raison était que l'homme avait mélangé de la terre avec le blé, en cachant la terre en dessous du tas de blé. Il est assez clair que ce genre de politique améliore la sécurité économique, élève la confiance des acheteurs, attire les autres à ce marché, et aide à son essor. Le Prophète (Qlpssl) a dit à tous les Musulmans : le vendeur et l'acheteur devraient éviter cinq pratiques ou ne jamais s'engager à acheter et vendre. Ce sont l'usure, jurer, dissimuler les défauts des marchandises, louer le produit pour le vendre, et trouver une faute sur les articles achetés.([xxvii]) les caractéristiques de ce genre feraient prospérer le marché, ainsi le client connaît mieux les marchandises. En outre, le Prophète (Qlpssl) accentuait sur le soin de peser et réduire proportionnellement le produit et même recommandait au vendeur, en premier lieu, de peser avec soin et, après avoir pesé sur la balance, d'ajouter un peu plus de poids à l'article

:vendu à l'acheteur

« قال رسول الله صلى الله عليه وسلم: زن وارجح»([xxviii])

Le Saint Prophète (Qlpssl) dit : « Pesez et ajoutez quelque chose (après la pesée de la balance). »

Il est intéressant de voir que les gens de Médine étaient les plus mauvais de tous les fraudeurs et après l'E'migration (Hijrah) le premier Chapitre révélé à Médine était ainsi (83), révélant les fraudeurs et les imposteurs.([xxix]) Le Chapitre commence comme suit

« وللمنافقين * الذين إذا اكتالوا على الناس يستوفون * وإذا كالوهم أو وزنوه يخسرون»([xxx])

« Malheur aux fraudeurs qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la plaine mesure, et qui lorsque eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, (leur) causent perte. » Le Coran confirme clairement cette question dans huit autres occasions([xxxi]) et blâme la fraude et l'escroquerie dans neuf cas, implicitement. L'Imam al-Baqir (Qlpssl) dit: Le chapitre des fraudeurs a été révélé au commencement de l'hégire et jusque fi alors ils étaient les plus mauvais des fraudeurs. Par la suite ils ont commencé à peser avec beaucoup de soin.([xxxii]) C'est pour cette raison que le Prophète (Qlpssl) accentuait sur le fait de peser avec prudence : et affirmait

«زن و ارجح»([xxxiii])

En d'autres termes, il faut peser avec soin afin que le montant soit clairement connu. Le vendeur devrait savoir le montant en trop et l'acheteur devrait le voir, aussi, et il n'est pas correct de mettre un montant supérieur sur les balances au début et le montrer au client. Il peut être bien possible de peser et mettre l'article sur la balance précipitamment pour faire descendre la balance à cause de la pression et la force exercée, mais non à cause du poids de l'article. Cette matière peut être vue dans les paroles de l'Imam Ali clairement (Qlpssl) quand il s'adressa à un vendeur de safran qui mettait plus que le montant nécessaire de safran dans la balance et délivrait le même montant. Imam Ali (Qlpssl) a rapporté et donc énoncé: « En premier lieu, pesez l'article justement et avec soin, ensuite ajoutez ce que vous voulez. »([xxxiv])

2- L'action politique

Ici, nous traitons la politique pratiquée par le Prophète (Qlpssl), le règlement et le contrôle du marché. Par l'action politique, cela signifie qu'une série de mesures périodiques ont été prises par le Prophète (Qlpssl) pour régulariser le marché. Au sujet des lois de la fabrication, nous avons traité du contrôle du marché à travers les ordres de l'Islam. Cependant, les décisions prises à ce niveau, sont limitées et sont forcées à certains moments et places, pourtant quelquefois il apparaît que certaines décisions dans la plupart des cas peuvent être aidantes.

De toute façon, la grande clef de ces décisions est qu'ils n'y a pas d'obligation. La première mesure du Saint Prophète (Qlpssl) était l'ouverture d'un marché séparé à Médine qui pourrait être considéré comme un rival au marché bien connu de Bani Qaynuqa.

Les Juifs ont aimé le pouvoir économique considérable à Médine et avaient un rôle dominant dans les affaires mais dans le respect des marchés de la péninsule Arabe, en mentionnant peut être Bani Qaynuqa, marché de Médine.([xxxv]) Il est évident que sous de telles circonstances, ouvrir un marché renverserait les Juifs.

Il est dit que le Prophète de Dieu (Qlpssl) a installé une grande tente, en premier lieu dans le district de « al-Zubayr Baqi » et a annoncé: C'est votre marché. Cependant, Ka'b b. Ashraf, une des têtes Juives a coupé les cordes de la tente. Sur ce, le Prophète de Dieu (Qlpssl) a répondu : Inévitablement je le déplacerai dans un autre endroit pour le rendre toujours encore plus fâché([xxxvi]). Alors il l'a transféré à Médine. Après avoir établi le marché, certaines conditions ont été données, lesquelles ont provoqué la prospérité.

Durant l'Age de l'Ignorance des Païens, il y avait des collecteurs de dîme (appelé ashshar) et gardiens (appelé le khafir). Ils prévoyaient la sécurité des vendeurs dans le marché et recevaient un pourcentage (commission) ou quelque montant d'argent pour leurs services. Les ashshars étaient des gens puissants qui ont pourvu aux besoins des gens par la force et la sécurité et, dans les districts sous le gouvernement, les gouverneurs étaient appelés les ashshars du marché. Quelquefois, les vendeurs aimeraient avoir la sécurité sous la protection d'une tribu ou il y avait des marchés sous protection tribale. De telles tribus ont été appelées khafir.

Tous les marchés, durant l'époque de l'Ignorance, avaient des ashshar et Khafir dont les noms paraissent dans l'histoire des Arabes. Seul Ukaz n'avait pas d'ashshar. Cependant, quelques-

uns ont cité Khafir pour cela.([xxxvii]) Comme le Saint Prophète (Qlpssl), cependant, a : supprimé les impôts y compris l'impôt sur la terre du marché Musulman et a annoncé

« ولا يؤخذ فيه خراج»([xxxviii])])

« Aucun impôt ne sera payé dans un tel marché. »

De ce fait, ces vendeurs et négociants ont été encouragés pour offrir leurs articles au marché Musulman. En plus, il n'y avait aucun tarif de taxe qui était moindre et cela aurait causé une prospérité supplémentaire au marché Musulman et la récession pour le marché de Qaynuqa .

En outre, ce processus a coupé l'impôt dû aux Juifs.

La deuxième décision prise par le Prophète (Qlpssl) dans le marché Musulman était que les vendeurs ne devraient pas garder une surface définie pour eux. Ici, le Prophète (Qlpssl) a annoncé : « Ne placez pas de marques ou de clôtures sur aucune surface avec des cailloux dans le marché ».([xxxix]) Cette politique a continué durant la vie des califes. Aussi, l'Imam Ali (Qlpssl) a empêché la nomination de toute place ou boutique comme le leur à Koufah et comme le Prophète (Qlpssl), il le repoussait sérieusement. Un jour le Prophète (Qlpssl) est passé à côté d'une région d'al Dar Munba'ith. Il a remarqué une tente installée. Ainsi il s'est renseigné sur la raison de ce fait. Ils ont dit: un homme de Bani Harithah vend des dattes ici. Il a dit: Brûlez-le([xl]). Asbagh b. Nubateh raconte aussi que l'Imam Ali (Qlpssl) est allé au marché un jour et a trouvé des magasins installés là. Il leur a ordonné de le démolir.([xli]) Cette politique semblait aussi avoir été efficace dans la prospérité du marché, depuis les vendeurs venaient au marché assez tôt pour s'occuper correctement. Cela leur a causé de se dépasser l'un l'autre. Comme résultat, le marché Musulman a commencé à travailler plus tôt que d'autres marchés. Ainsi, le vendeur s'est préparé et les acheteurs savaient que les vendeurs étaient prêts, tôt le matin. En plus, un vendeur remarquable ou homme d'affaires peut un jour être occupé à travailler dans une seule place et le jour après dans une autre.([xlii]) Ainsi Asbagh b. Nubatah dit : "La situation était telle qu'un homme ferait la vente dans une place aujourd'hui et dans une autre place le jour suivant.

Cela préviendrait les hommes d'affaires célèbres et principaux de s'installer dans une place et apporter le crédit à cette place à l'intérêt des autres places. En conséquence, chaque place du marché aurait un crédit réel et une bonne conséquence. Cela mènerait à assujettir l'extension

d'activité partout dans le marché et empêcherait aussi les courtiers de pratiquer des transactions frauduleuses dans l'achat et la vente de certains produits et en fait empêcherait une sorte de fausse activité économique. En outre, le Prophète (Qlpssl), à propos du marché

dit([xlvi]): Ce marché ne sera jamais restreint pour vous. Cette formulation est une sorte de confiance donnée aux négociants et aux hommes d'affaires pour assurer que la place de vente serait toujours ouverte et qu'il y a toujours une place pour vendre. Donc, l'Imam Ali (Qlpssl) le

Commandant des croyants a assigné quelqu'un au marché de Koufah pour distribuer des places d'affaires parmi les négociants([xlv]). Et toutes les fois que le marché musulman était sous attaque, il est intervenu et l'a empêché. Un jour il est passé à côté des maisons d'al Bani - Buka et a annoncé : « Cette place fait partie du marché musulman. Alors il leur a ordonné d'aller ailleurs et a détruit les maisons. »([xlv])

Le Prophète (Qlpssl) aussi a pris des mesures et une politique en rapport avec l'éducation, l'emploi, etc. cela a apporté la prospérité économique aux Musulmans et avait d'autres effets dont nous allons nous référer deux d'entre eux ci-dessous :

Al-Qastalani dit : Quand le Prophète a conquis khaybar, il y avait trente ferronniers et magiciens. Le Saint Prophète (Qlpssl) a annoncé : Laissez-les libre parmi les Musulmans, ainsi les Musulmans peuvent bénéficier de l'acquisition de leur art ou habileté dans la guerre Sainte contre l'ennemi.([xlvii]) Il est clair que cette décision et politique étaient efficaces dans la rupture du monopole Juif du marché de l'emploi et ont rehaussé les opportunités de travail.

Dans le deuxième cas, il apparaît que le Prophète (Qlpssl) a prédit cela dans un laps de temps après l'hégire. Le processus de déplacement à Médine augmenterait et la demande de terre monterait. Ainsi quelques gens peuvent tourner en concessionnaire et avoir tendance à vendre les maisons et terres de Médine. Donc Mu'awia b. Ammar a cité l'Imam al-Sadiq (Qlpssl) disant: Le messager d'Allah en entrant à Médine a frotté le sol de la ville avec son pied et a dit: « ô Allah! Ne bénissez pas ce qui vendent les maisons de Médine. »([xlviii])

3- Surveiller la mise en application et la performance du travail
Le Saint Prophète de l'Islam (Qlpssl) était très enthousiaste et courbé en surveillant le marché et la sécurité de ses activités. Il nommait des délégués dans ce but. Sa'id b. al Sa'id ' et Omar b. Khattab étaient ses délégués à la Mecque et à Médine respectivement. Shafa, la mère de Solayman b. Abi Hatma a surveillé l'activité des femmes vendeuses à Médine.([xlviii])

De plus, Sahra, la fille de Nahik Asadi, outre la surveillance du marché, tenait un fouet avec lequel elle punissait les malhonnêtes.([xlix]) Cependant, tout cela n'empêchait le Prophète (Qlpssl) de surveiller le marché lui-même. De nombreux faits sont rapportés selon lequel il avait lui-même surveillé le marché. Ainsi il donnait certaines limitations à quelques négociants du bazar qui pouvaient causer le désordre économique. Hakim b. Hizam, un des cultivateurs de blé à Médine en est un bon exemple.([l]) Il est raconté que le Prophète (Qlpssl) posait certaines conditions dans son activité de marché. Il est rapporté que le Messager de Dieu (Qlpssl) n'a pas autorisé Hakim b. Hizam de travailler jusqu'à ce qu'il ait entrepris de rembourser l'argent des clients si ceux-ci ont prouvé n'avoir pas été satisfait de leur achat, de donner un prolongement sur le délai de paiement au pauvre et recevoir l'argent qu'on lui doit sans compter d'intérêt([li]). L'histoire a été témoin de cas de présence directe du Prophète (Qlpssl) dans les incidents de magasinage, la surveillance sur les activités des négociants du bazar, l'emplacement de leurs affaires, leurs articles et le type de marchandises et de produits... etc. Il est noté qu'un jour le Prophète (Qlpssl) à traverser le marché. Il a plongé sa main profondément dans un pot plein de blé, et son doigt s'est mouillé. Il demanda au propriétaire : Quelle est cette humidité? Il a répondu que la pluie l'avait mouillé. Il a demandé : Est-ce qu'il est possible pour vous de le mettre sur un grand plateau pour laisser les gens le voir ? Alors il continua : Quiconque trompe n'est pas de nous.([lii])

Cette surveillance directe a également continué durant la vie du Commandant des Croyants l'Imam Ali (Qlpssl).

Asbagh b. Noubatah, un compagnon de l'Imam Ali (Qlpssl), dit: Un jour l'Imam Ali (Qlpssl) est allé au marché et était en face de quelques magasins construits là. Il leur a ordonné de démolir et l'élever au même niveau que le sol([liii]). L'Imam a également détruit la maison d'al-Bouka Bani, parce qu'ils ont été construits dans le marché([liv]). Il se mit à traverser le marché tenant un fouet dans sa main. Quand il a atteint le vendeur frauduleux ou le malhonnête, il le frapperait avec ce fouet([lv]). Asbagh b. Noubateh dit : Un jour je lui ai dit: ô Commandant des croyants (Ali), vous pouvez vous reposer à la maison et je me chargerai de votre part. Il a affirmé: O Asbagh, vous ne montrez pas de bonne volonté envers moi([lvi]).

Le Commandant des Croyants l'Imam Ali (Qlpssl) traversait les marchés. Un jour, il a atteint le marché des bouchers. S'adressant aux bouchers il dit: N'étranglez pas l'animal et ne soufflez pas dans sa peau quand il est encore vivant. Alors il adressa aux gens la date de la vente de la

Marchandise: Si vous montrez les bonnes dates de la haute qualité, exposez aussi ceux de la basse qualité. Alors il a rapporté le proverbe des vendeurs du poisson: Vendez du bon poisson et évitez de vendre le poisson mort dans l'eau. Puis il est entré dans un marché où plusieurs entreprises dirigeaient une sorte d'échange de monnaie, dans le commerce de tissu, de couture, et ainsi de suite. Il cria fort : O commerçants ! Votre foi se manifeste dans votre marché. Ainsi mélangez-le avec vos affaires et évitez de jurer dans vos transactions parce que Dieu ne bénit pas celui qui jure par Son Nom faussement.([lvii])

La reconstruction, le développement, la prospérité et le bien-être de la société
« هو أنشاكم من الأرض و استعمركم فيها»([lviii])

« De la terre Il vous a créé, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). »

Le Coran estime que le monde est la base de l'être humain et doit l'exploiter. L'amélioration est un processus dont chacun y bénéficie et simplifie la vie. Le Commandant des Croyants, l'Imam Ali (Qlpssl) a dit

« إن معايش الخلق خمسة: الأمار? و العمار? و التجار? و الاجار? و الصدقات. و أمّا وجه العمار؟ فقوله تعالى: [أ] هو أنشاكم من الأرض و استعمركم فيها] فأعلمنا سبحانه: أنّه قد أمرهم بالعمار؛ ليكون ذلك سبباً لمعايشهم بما يخرج من الأرض من الحبّ و الثمرات و ما شاكل ذلك مما جعله الله معايش الخلق»([lix])

« Certes, les revenus des gens sont divisés en cinq groupes: le gouvernement, l'exploitation, les affaires, la rente et les œuvres charitables. Quant à l'exploitation pour l'amélioration, Dieu dit :
De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). »

Ainsi Dieu Tout-puissant nous a informés qu'il nous a ordonné d'améliorer le monde afin que l'existence des gens soit bien pourvue basé sur ce qui pousse sur terre provenant des semences et produits alimentaires de la ferme et choses semblables que Dieu a fourni comme moyens de subsistance.

Par conséquent, l'amélioration et le développement du monde sont aussi un ordre divin que les chefs religieux ont considéré important.

Le Commandant des Croyants l'Imam Ali (Qlpssl) a donné cette priorité sur la question les

collectes d'impôts et taxes. Dans ses injonctions à Malik Ashtar Il affirme : « ... et dans les collectes d'impôts soyez vigilants afin que les payeurs d'impôt en bénéficient, comme les bénéfices de l'impôt et des payeurs d'impôt sont reliés au bénéfice des autres, et la vie ne serait réglée que si la vie des payeurs d'impôt est réglée. Tous ont privé les gens de prendre avantage des impôts et les payeurs d'impôt. Soyez prudent sur le fait que le développement de la terre ne dépasse pas la réception des impôts, à moins que lorsque vous faisiez de l'amélioration vous n'aviez pas de gens à payer des impôts. Aussi celui qui ne s'implique pas dans le développement de la terre et l'amélioration, pendant qu'il exige les impôts, détruirait la ville et gâterait les serviteurs de Dieu. »([lx])

Les premières années de l'E'migration

L'étendue des nouvelles de l'émigration du Prophète (Qlpssl), son approbation à Médine, et l'accueil publique du Prophète par les gens de Médine ont attiré les Musulmans à Médine. Ceux qui habitaient la Mecque se sont trouvés libres des pressions des incroyants de Quraysh par leur E'migration à Médine et ceux qui avaient émigré avant à Abyssinie se sont déplacé de nouveau à Médine afin de se débarrasser de la nostalgie et avoir l'occasion d'accompagner plus le Prophète (Qlpssl). Ils ont émigré eux-mêmes, avec leurs familles, ou en groupes.([lxii])

Il était une situation dans laquelle le Prophète (Qlpssl) a du faire face à plusieurs gens affamés, nus et sans foyer qui avaient besoin de vivres et limiter leur installation à Médine n'était pas simple.

Les activités économiques ont également été limitées à Médine et il n'y avait aucune possibilité pour employer plus de gens.

Zamakhshari a raconté: « Les gens de Souffah étaient occupés à moudre les grains de dattes pour préparer la nourriture des chameaux, et malgré ce genre de dur et bas travail, le salaire n'était pas toujours disponible.([lxiii])

Le Prophète (Qlpssl) ne pourrait pas tolérer cette situation. L'apparence humiliante des aristocrates Juifs était un objet de trouble pour le Prophète, un homme de dignité et de générosité. Dès que possible, les mesures ont dû être prises pour fournir les E'migrants d'accommodement, d'alimentation, d'emploi, etc. »

La Solution au problème

L'attache de la fraternité a provoqué des effets propices pour les Musulmans et a fait plusieurs désordres qui sont apparus plus tard. Cependant, il est é mentionné brièvement que dans les premières semaines et mois de l'arrivée des E'migrants, cette mesure (incluant l'attache de fraternité) était nécessaire afin que les sans abris et la pauvreté des E'migrants n'entraient pas l'appel des autres à l'Islam, ni ne fasse du mal au système politique Islamique. De ce fait, les Musulmans ne seraient pas sujets à la moquerie de quelques cercles Arabes et Juifs.([lxiii])

Les Ansars (Les Assistants) reçoivent les familles E'migrantes dans leurs maisons et les accueillent chaleureusement. Le Prophète (Qlpssl) pourvoit un accommodement appelé Suffah par la Mosquée pour les étrangers qui sont entrés à Médine. Abou Talha dit :

« Le Prophète (Qlpssl) les a abrités dans le Soffah et les a attachés à lui parce qu'ils étaient pauvres et sans foyer et n'avaient pas de tribu à rejoindre.([lxiv]) Donc, ils ont monté comme une nouvelle tribu. On peut noter que le Prophète (Qlpssl) les a accueillis en les attachant à lui et les a reçus à côté de sa propre maison, donc en ôtant leur humiliation.

Il donnait son propre bien personnel et par la trésorerie publique Musulmane leur fournissait nourriture et vêtements. Il est mentionné dans Sahih Boukhari que le Prophète (Qlpssl) n'acceptait pas de charité, ou plutôt, il l'envoyait aux habitants de Suffah([lxv])

S'il recevait tout cadeau, il le partageait avec les gens de Souffah. Les Ansar ont été très attachés aux E'migrants (Muhajirin) et se sont senti heureux avec eux, essayant de trouver une solution permanente au subventionné problèmes depuis qu'ils ont observé le comportement amical du Prophète (Qlpssl) envers eux. Ainsi ils sont venus au Prophète (Qlpssl) lui ont recommandé de leur offrir leurs maisons, mais cette recommandation n'a pas été acceptée par le Prophète (Qlpssl) car il craignait que le même problème puisse se produire aussi à Ansar dans le futur([lxvi]). Le Prophète (Qlpssl) prenait le plus avantageux aux moindres possibilités ou facilités et considérait les effets latéraux de chaque solution. Donc il n'a pas consenti à offrir les maisons de l'Ansar aux E'migrants (Muhajirin) et il n'a ni pris ni accepté aucun morceau de terre sans le plein consentement de son propriétaire. Même pour la proposition de construction du bâtiment Masjid al Nabi (Mosquée du Prophète), il a appelé Bani al-Najjar et a : dit

« Vendez-moi vos jardins à un prix raisonnable ».

Ils ont dit : « Nous demandons le prix qu'à Dieu seulement. » Ainsi ils ont coupé les dattiers et ont établi la mosquée. Le Prophète (Qlpssl), de toute façon, respectait les droits de propriété et n'avait pas obligé l'Ansar à transférer leurs terres aux E'migrants. Cette méthode a mis la pression sur le Prophète (Qlpssl) pour résoudre tant que bien les problèmes d'accordement afin de trouver l'accès aux terres agricoles. D'autre part, l'extension de la mortalité et des sans propriétés, le débarquement qui était aux environs des places résidentielles des tribus de Médine, et le contentement des Musulmans à posséder de petits morceaux de terre par accordement, a facilité la solution au problème. Le Prophète (Qlpssl) aussi a résolu le problème d'accordement à travers le souhait des E'migrants de construire leurs propres maisons avec l'aide de l'Ansar qui leur a donné la terre ou à travers les terres sans propriétaires.([lxviii]) Il est également rapporté que le Muhajirin (E'migrants) faisait monter les affaires et travail de la ferme avec l'aide des emprunts de l'Ansar([lxix]). Il a introduit, par exemple, Abdal-Rahman b . Awf qui a obtenu un emprunt de Sa'd Rabi' et a débuté son affaire. Cependant il apparaît que cette règle n'était pas générale.([lxx]) Deux points ont été considérés assez important pour améliorer les moyens de vie des E'migrants. Premièrement, le Prophète (Qlpssl) n'a pas pris un cinquième du butin que Dieu avait nommé pour lui. Par contre, il le divisait parmi ses compagnons([lxxi]). Donc, la richesse des Musulmans a augmenté. En outre, le Prophète (Qlpssl) pourrait posséder trois parts sur six du un cinquième Islamique (khums). Cependant, le Prophète (Qlpssl) a même rendu cette part et a divisé les parts parmi ceux des nécessiteux, en double.

Deuxièmement, expulser et bannir Bani Nadir et Bani Qurayzah résout le problème de la pénurie de la terre fermière pour les E'migrants (al-Muhajirin). Donc, les terres de Bani Nadir ont été divisées uniquement aux E'migrants, et les terres de Bani Qurayzah ont été divisées à ceux qui ont participé au siège et étaient principalement des E'migrants([lxxii]). Par conséquent, le Saint Prophète (Qlpssl), en établissant le lien de fraternité, divisait sa propre richesse parmi les nécessiteux, en respectant les autres possesseurs, en divisant les terres des fermes Juives parmi les E'migrants et en négligeant le un cinquième des dépouilles qui lui était dû, pour pouvoir défaire les crises et améliorer le bien-être de la société Musulmane. Le Prophète de l'Islam a eu plusieurs politiques pour le développement urbain et la prospérité.

D'un autre côté, il n'a pas imposé d'impôts sur les terres cultivées offertes aux compagnons.([lxxiii]) Ainsi tout leur revenu irait au fermier lui-même.

Toutes les fois qu'il était possible de fournir à une région de l'eau, le Prophète (Qlpssl) le faisait, ainsi il a ordonné de construire une route et a crée un canal pour fournir la région de Qiba en eau.([lxxiv])

Le Commandant des croyants, l'Imam Ali (Qlpssl), de ce fait, a écrit à Ghlurzah b. Ka'l al-Ansari disant : Un groupe de gens non Musulmans de protection libre (Dhimmis), d'après votre règlement a dit que l'eau du ruisseau joignant leur terre s'est bouché par la boue. Ces eaux de ruisseaux sont des avantages définitifs au développement et à la prospérité des Musulmans. Ainsi, accompagnez-les, tenez compte du problème, et réparez l'eau du ruisseau bouché. Vraiment, je jure sur ma propre vie, qu'il devrait y avoir de la prospérité là, je les aime pour avoir fait ceci mais ne quittez pas cette terre pour devenir impotent et manquer à faire leur devoir et rester tranquille - accomplir leur devoir dans le respect de développer et améliorer leurs villes, et c'est tout.([lxxv]) Développer et améliorer les villes a continué et était de grande importance également après le Prophète (Qlpssl). Comme Samhoudi al-Wlafa a dit : Après le Prophète, un grand nombre de chemins d'eau et de sources ont été construits et ont circulé dans Médine([lxxvi]).

Le deuxième calife a distribué un tiers des taxes de l'Egypte pour construire des ponts et des canaux agricoles([lxxvii]). Il a également nommé Amou b. al-An comme officier chargé de creuser le Canal de Suez (connectant la Méditerranéen à la Mer Rouge) et ce chemin d'eau a été construit en moins d'une année([lxxviii]).

Une autre façon d'améliorer le bien-être de la société était d'augmenter le paiement venant de la Trésorerie Publique du Musulman et, comme il a été dit avant, le Prophète (Qlpssl) n'a jamais pris sa propre part légitime du un cinquième des dépouilles. Le Prophète (Qlpssl) a pris de la laine douce de quelque chameau sur le sol de la bataille de Hunayn et a annoncé :

« Je jure par celui (le Tout-puissant) qui tient le contrôle des influences de ma vie et de mon âme, qu'aucune part des dépouilles ou autres genres de propriété je ne voudrais prendre, même à juste titre, sauf celui du un cinquième, et je vous rends cette part qui m'appartient à vous tous.»([lxxix])

Le Commandant des Croyants l'Imam Ali (Qlpssl) a dit également : « J'ai rendu le monde et la vie facile pour tous. »([lxxx]) De ce fait, il distribuait la trésorerie publique Musulmane parmi les gens, trois fois par an. Un jour quelques accessoires sont arrivés d'Isfahan, alors l'imam (Qlpssl) a annoncé : « Attendez demain, ainsi je pourrais les distribuer. Je ne suis pas votre trésorier. Alors il les a laissés avoir leur part. Quelques-uns n'ont pas accepté et n'ont pas aimé recevoir leur part, mais l'Imam Ali (Qlpssl) les a obligés de les recevoir.([lxxxi])

[i] - Al-Dawlah fi 'Ahd al-Rasul, vol. 1, p.26.

[ii] - Idem, p. 171.

[iii] - Idem, p. 26.

[iv] - Idem, p. 190.

[v] - Al-Mufassal fi Tarikh al-'Arab, vol. 7, p. 371.

[vi] - Al –Dawlah fi Ahd al-Rasul, vol. 1, p.26.

[vii] - Idem, vol. p.191. Bani Qaynuqa étaient les Juifs les plus riches de Médine et le noble Coran blame les Juifs pratiquant l'usure (4: 161), et c'était courant chez les Bani Qaynuqa.

[viii] - Le nombre total des combats du Saint Prophète contre les non-Musulmans était de 35 à 56 Sariyyahs (les batailles dont le Saint Prophète (Qlpssl) n'était pas personnellement présent) et 9 à 26 Ghazwahs (les batailles dont le Saint Prophète (Qlpssl) était personnellement présent). Il se peut qu'il eut un combat tout les trois mois quand le Prophète était à Médine.

[ix] - Al-Shu'un al-Iqtisadiyyah fi Nusus al-Kitab wa al-Sunnah, p. 285.

[x] - Nahj al-Balaghah, Letters, no 288.

[xi] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p. 91

[xii] - Al-Shu'un al-Iqtisadiyyah fi Nusus al-Kitab wa al-Sunnah, p. 285.

[xiii] - Nahj al-Balaghah, les lettres, no 288.

[xiv] - Al-Shu'un al-Iqtisadiyyah fi Nusus al-Kitab wa al-Sunnah, p.290; Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p.82

[xv] - Nahj al-Balaghah, les lettres.

[xvi] - Al-Shu'un al-Iqtisadiyyah fi Nusus al-Kitab wa al-Sunnah, p. 291.

[xvii] - Idem, p. 291; Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p. 82.

[xviii] - Le noble Coran 30: 39.

[xix] - Le noble Coran 4: 161.

[xx] - Le noble Coran 4: 160.

[xxi] - Le noble Coran 3: 130, premièrement le chapitre3 est de Médine. « ô les croyants! Ne pratiquez pas l'usure en multipliant démesurément votre capital. Et craignez Allah afin que vous réussissiez! » Nul n'a déclaré que ce verset a été révélé à la Mecque. A` priori, le verset en question est de Médine. Deuxièmement, le sujet de l'usure est mentionné dans les chapitres 2, 3, 4 et 30. Le chapitre 4 est dédié aux Juifs. Le 30ème chapitre n'a pas dit que l'usure est interdite. Le verset de la deuxième sourate (chapitre) dit que l'usure est déjà interdit. Donc il est déjà évidant que le verset en question interdit l'usure.

[xxii] - Le noble Coran 2: 278.

[xxiii] - Majma' al-Bayan, vol. 2, p. 210.

[xxiv] - Le noble Coran 2: 275 -279.

[xxv] - Al-Mizan fi Tafsir al-Qua'an, vol. 2, p.416.

[xxvi] - Le noble Coran 2: 276.

[xxvii] - Wasa'il al-Shi'ah, vol.12, p.284.

[xxviii] - Al-Taratib al-Idariyyah, vol. 2, p. 33; al-Munsif, vol. 8; Abd al-Razzaq al-San'ani, p. 28;
'Awali al-La'ali; Ibn Abi Jumhur al-Ihsa'i, vol.1, p. 224.

[xxix] - Tarikh par Payambar Islam, p. 233.

[xxx] - Le noble Coran 83 : 1-3.

[xxxi] - Le noble Coran 11: 84-85; 26: 181-184; 7: 85; 6: 152; 12: 59, 88; 17: 30; 55: 7-9.

[xxxii] - Jami' al-Ahadith, vol. 17, p.452.

[xxxiii] - Al- Taratib al-Idariyyah, vol. 2, p.33.

[xxxiv] - Idem, p.34.

[xxxv] - Al-Mufassal fi Tarikh al-'Arab Qabl al-Islam, vol, 7, p. 369-384.

[xxxvi] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p. 21.

[xxxvii] - Al-Mufassal fi Tarikh al-'Arab Qabl al-Islam, vol, 7, p. 369-384.

[xxxviii] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p.20; Tarikh Médine, vol.1, p. 305.

[xxxix] - Idem, p. 21.

[xl] - Idem, p. 31.

[xli] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p.20; Tarikh Médine, vol.1, p. 30.

[xlii] - Bazar dar Sayeh Hukumat Islami, p.20; Tarikh Médine, vol.1, p. 30.

[xliii] - Idem, p. 20.

[xliv] - Idem, p. 34.

[xlv] - Idem, p. 30.

[xlvi] - Nizam Hukumat wa Mudiriyyat dar Islam, p. 541.

[xlvii] - Wasa'il al-Shi'ah, vol. 2, p. 45.

[xlviii] - Idem.

[xlix] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p.20; Tarikh Medinah, vol.1, p. 130.

[i] - Nizam Hukumat wa Mudiriyyat dar Islam, p. 568.

[ii] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p.20; Tarikh Medinah, vol.1, p. 36.

[iii] - Al-Tarabit al-Idariyyah, vol. 1, p.284.

[iv] - Idem, p. 30.

[v] - Idem, p. 30.

[vi] - Jami' al-Ahadith, vol. 17, p. 404.

[vii] - Idem, vol 17, p. 454.

[viii] - Idem, vol 17, p. 454.

[ix] - Le noble Coran 11: 61

[ix] - Jami' al-Ahadith, vol. 18, p.438, no 15; Bihar al-Anwar, vol, 90, p. 48, ch. 128.

[ix] - Nahj al-Balaghah, les lettre 53

[lxii] - Al-Dawla, vol, 1, p.526.ah fi 'Ahd al-Rassoul

[lxiii] - Idem, p. 531.

[lxiv] - Nizam Hukumat wa Mudiriyyat dar Islam, p. 562.

[lxv] - Idem, p. 529.

[lxvi] - Idem, p. 527.

[lxvii] - Al-Tartib al-Idariyyah, vol.2, p.77

[lxviii] - Nizam Hukumat wa Mudiriyyat dar Islam, p. 527.

[lxix] - Idem, p. 536.

[lx] - Idem, p. 536.

[lxxi] - Al-Sahih min al-S, vol. 3, p. 229. irah al-Nabawiyyah

[lxxii] - Al-Dawlah fi 'Ahd al-Rasul, vol, 1, p.354.

[lxxiii] - Idem, vol. 1, p. 355

[lxxiv] - Bazar dar Sayah Hukumat Islami, p.20; Tarikh Medinah, vol.1, p. 24.

[lxxv] - = Idem, p. 24.

[lxxvi] - Idem, vol.2, p. 48.

[lxxvii] - Al-Taratib al-Idariyyah, vol. 2, p.48.

[lxxviii] - Idem, vol.2, p.51.

[lxxix] - Al-Sahih min al-Sirah al-Nabawiyyah, vol. 3, p. 229.

[lxxx] - Idem, vol. 3, p. 231.

.[lxxxi] - Idem, vol. 3, p. 231